Retour d'expérience sur la collecte et le traitement des messageries

Que collecter et comment ?

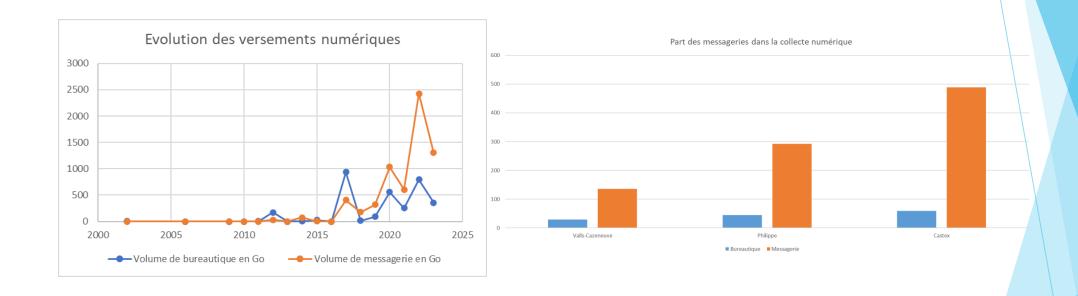
Contexte de la collecte

- Une pratique de collecte ancienne :
- Pour les SPM, premières messageries collectées en 2008/2009, plus de 200 messageries, essentiellement de cabinets, collectées à ce jour ;
- Pour les ministères sociaux, 1ère collecte en 2002 (1 messagerie) mais surtout à partir de 2012, 479 versements de messageries collectés (représentant 1 volume de 6,3 To)
- Une pratique confortée par la note du 18 mai 2020 du Délégué interministériel aux archives de France :
- Rappel du statut d'archives publiques des messageries ;
- Déclinaison dans les ministères.

Quelle stratégie de collecte ?

- Pourquoi collecter les messageries :
- Support essentiel de la prise de décision ou de la diffusion d'informations ;
- Enjeu d'efficience, de transparence et de mémoire institutionnelle.
- Deux axes de collecte :
- Cibler les messageries selon le positionnement hiérarchique ;
- Cibler des messageries en fonction d'un événement spécifique (crise Covid, JOP 2024...).
- Archivage définitif/archivage intermédiaire :
- Aux SPM, en complément de la liste des messageries à collecter pour une conservation définitive, élaboration d'un guide à l'usage des services producteurs pour identifier les messageries méritant une conservation temporaire pour assurer la continuité de service.
- Aux MSS, projet d'extension d'une charte messagerie conçue pour la crise sanitaire avec signature à la prise de poste des bordereaux de versement.

La part des messageries dans la collecte



Evolution de la collecte numérique à la mission archives des ministères sociaux

Comment collecter?

- Assurer l'information des agents :
- Signaler dans les tableaux de gestion les messageries à verser;
- Envoyer un message à l'activation d'une messagerie ;
- Publier la stratégie de collecte.
- Collecte automatique vs signature d'un bordereau de versement :
- Qui doit signer ?
- Comment documenter une absence de signature ?
- Partenariat indispensable avec les services informatiques :
- Procédures de transfert ;
- Contrôles.

Adaptation des modèles existants

linistère des solidarités et de la santé linistère du travail, de l'emploi et de l'insertion					Min	istère de la culture	
ecrétariat général		150	Directio	Direction générale des patrimoines et de l'architecture			
roction der financer, der achatret der servicer		Liberté - Égalité - Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE			Service interministériel des archives de Franc M isssion des archives de France auprès des ministères sociaus		
w-direction derzervicer généraux et de l'immobilier (SDSGI) ureau des archives (ARCH)							
dieda des dionives (ritest)		14, avenue Duquesne - 75350	PARIS 07 SP - Tél : 01 40 56 73 25		aupits at	2 ministeres sociada	
		BORDEREAU I	DE VERSEMENT				
	Are		ECTRONIQUES tocole (code du patrimoine, art. L.213-4)				
		Identification o	du cabinet versant				
Cabinet du/de:							
Nom du/de la ministre/secrétaire d'Etat:							
Pôle/conseiller/conseillère technique:							
Fonctions, missions et dossiers principaux traités:							
Responsable du versement (nom, pièce, tél):							
Compte(s) de messagerie:							
D-74	lettres (en ligne)		Vel-L	niers d'archives (messa	and Incoles		
Manager and the contract of th			<u>FICI</u>	ners a archives (messa	gerie localej		
Adresse professionnelle:	Oui	□ Non		2.77			
ntégralité de la boîte (incluant agenda, contacts, etc):	□ Oui	□ Non		Fichiers pst:	□ Oui	☐ Non	
Si non, liste des dossiers à archiver:			Si	oui, nom de l'archive: Détail	S		
Adresse fonctionnelle ou de secrétariat:	Oui	☐ Non					
Si oui, nom de la boîte:	secretariat.xxx@cab-xxx.gouv.fr	(
Documents loca	ux du poste de travail			Espaces personn	<u>els</u>		
Si oui, précisez la localisation des dossiers à archiver:	☐ Oui	☐ Non		Sur serveur:	☐ Oui	□ Non	
"Bureau":	☐ Oui	□ Non		Sur OneDrive:	☐ Oui	☐ Non	
"Mes documents":	☐ Oui	☐ Non	Sioui	détails des dossiers Détail	s.		
Autres	Détails			······			
	Fe	naces collaboratifs et de	travail communs sur le réseau				
	55		Si oui, préciser les dossiers à archiver :				
Espace de travail commun:	☐ Oui	☐ Non	Dossier X du serveur I, ou J				
Contenu des équipes Teams:	□ Oui	□ Non	Equipe X, Y, etc				
Espace ECU ou Sharepoint:	□ Oui	□ Non	Espace X, Y, etc				
Dates d'exercice	Date de ce	ssation de fontion	Date souhaitée pour la	a copie			
e soussigné(e), XXXXXXXX, conseiller/conseillère au ca	hinat da YYYYYYY siudaia	a duldos comptals do	garia mentionnés ai-dessus déalars ::	Arobiuse pationales sour	occupat di protocale d	a ramica d'arabina	
gné conjointement par le/la ministre et la cheffe du servic		A					
essagerie et espaces de travail ci-dessus déclarés. Date :							
				Sign	nture:		

Un nouvel objet métier?

L'archiviste face à une messagerie

- Que trouve-t-on dans une messagerie ?
- Des décisions, des comptes rendus (= note);
- Des documents transmis par courriel (= bordereau d'envoi);
- De la planification de réunion (= agenda);
- Des échanges autour de la rédaction d'un document (= outil de travail collaboratif);
- Des échanges informels professionnels (= outil de chat);
- Des échanges informels privés (= conversation téléphonique).
- Et bien sûr, certains messages relèvent de plusieurs catégories en même temps...
- … et le classement relève des méthodes de travail de chaque agent.

Traitement archivistique

- Comment fixer une DUA?
- DUA multiples si l'on regarde au niveau du message (et de ses pièces jointes);
- Traiter la messagerie comme un ensemble (le fichier .pst)?
- Quel traitement pour les messages personnels?
- Difficulté du repérage ;
- Traitement chronophage.
- Quel niveau d'intervention ?
- Conservation de l'organisation du titulaire de la messagerie ?
- Constitution de dossiers ?

Traitement archivistique

- Quel est le bon niveau de description ?
- Décrire l'objet messagerie ?
- Décrire à un niveau plus fin ? Lequel ?
- Comment traiter la messagerie par rapport aux autres archives ?
- Par rapport aux autres archives (papier et bureautiques) d'un conseiller ;
- Par rapport aux autres archives du service ?
- Comment gérer la notion de producteur ?
- Un conseiller peut travailler pour deux cabinets successifs en gardant la même messagerie ;
- Un cadre de l'administration conserve sa messagerie au gré de ses changements de poste.

Traitement archivistique

- Vigilance particulière sur la volumétrie :
- Avoir des machines capables de traiter de gros volumes ;
- Pouvoir transférer de gros volumes dans le SAE.
- Où en sommes-nous ?
- Aux SPM, pas encore de traitement ni de versement aux Archives nationales;
- Aux ministères sociaux, traitement pour archivage dans VaS: description du paquet, identification des dossiers pouvant poser problème et suppression.

Donner accès aux messageries

Types de demandes d'accès

- Qui sont les demandeurs :
- L'administration ou les conseillers ;
- Les autorités de contrôle;
- Des journalistes.
- Des demandes souvent larges :
- Tous échanges avec une liste de correspondants ;
- Tous échanges sur une thématique donnée.

Comment rechercher?

- Aux SPM, recherche avec Outlook :
- Nécessite d'ouvrir la messagerie dans Outlook;
- Utilisation du moteur de recherche d'Outlook;
- Chronophage.
- Aux ministères sociaux :
- Identification des messageries intéressantes ;
- Extraction avec Resip ou Archifiltre-Mails;
- Recherche dans la liste des messages récupérés ;
- Pour les messages ainsi identifiés, recherche dans Outlook;
- Enregistrement 1 à 1 des messages identifiés.

Comment rechercher?

- Traitement des résultats de recherche :
- Détermination de la communicabilité;
- Si besoin d'anonymisation, phase de rematérialisation...
- Un traitement soutenable par les services d'archives ?
- Avis Cada du n° 20226355 du 15 décembre 2022, qui, pour la première fois, s'est penché sur le cas spécifique des demandes d'accès à des archives de cabinet détenues par les Missions.

Et maintenant?

Prochaines actions mises en œuvre

- Aux ministères sociaux, réévaluation des messageries collectées pendant la crise Covid.
- Aux SPM, traitement et versement des messageries fonctionnelles.